## ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 39

présenté par M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

## **ARTICLE 28**

À la première phrase de l'alinéa 19, substituer au mot :

« pérenne »

le mot:

« définitif ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.